

3. Évaluations simplifiées des incidences sur les sites Natura 2000 proches du projet

3.1. Evaluation du lien écologique entre la zone de projet et les sites Natura 2000

Le tableau ci-après propose une évaluation du lien écologique entre la zone de projet et les périmètres Natura 2000 dans un rayon de 5 km, distance considérée comme pertinente à la lumière des données naturalistes acquises lors de l'état des lieux écologique. Deux sites Natura 2000 sont représentés dans un rayon de 5 km.

NOM DU SITE	DISTANCE AVEC LA ZONE D'ETUDE	CARACTERISTIQUES	LIEN ECOLOGIQUE
Le(s) site(s) Natura 2000			
ZSC FR9101436 – Cours inférieur de l'Aude	0 km	ZSC axée sur le fleuve Aude, et plus particulièrement son lit mineur, quoiqu'en débordant par places avec l'intégration de quelques lambeaux de végétation rivulaire. Le site a été désigné notamment pour des espèces piscicoles amphihalines potamotoques réalisant une migration reproductrice anadrome (Lamproie marine, Alose feinte) mais aussi pour des espèces d'odonates endémiques du sud-ouest de l'Europe : Cordulie à corps fin, Cordulie splendide.	Lien écologique possible mais limité à quelques individus d'espèces mobiles comme les odonates ou chiroptères
ZSC FR9101489 – Vallée de l'Orbieu	3,1 km	ZSC désignée pour l'Orbieu et ses milieux périphériques qui abritent des habitats et des espèces singulières avec la présence du Barbeau méridional, du Desman des Pyrénées, de la Loutre. Ce site a également été désigné pour 8 espèces de chiroptères et plus particulièrement pour le Murin de Capaccini.	Lien écologique inexistant

Légende "Lien écologique"

	Inexistant
	Possible
	Probable

Considérant l'absence de biotopes ou habitats communs entre le site le plus éloigné (écosystèmes alluviaux) et le site en projet (vignobles intensifs et friches post-culturelles, écosystèmes sylvopastoraux secs de garrigues), aucune évaluation complète des incidences n'apparaît nécessaire afin d'appuyer la conclusion suivante :

Le lien écologique entre les populations d'espèces d'intérêt communautaire qui utilisent de manière exclusive la ZSC FR9101489 – Vallée de l'Orbieu et la zone d'implantation du projet pour leur développement est inexistant. **Le projet, dans son ampleur et au vu de son implantation, n'est vraisemblablement pas de nature à porter atteinte à l'intégrité et aux objectifs de conservation de ce site Natura 2000.**

4. Évaluation des incidences sur la ZSC FR9101436 – Cours inférieur de l'Aude

4.1. Présentation du site et des objectifs de conservation

Source : DOCOB du site (Syndicat mixte du delta de l'Aude (SMDA), Agence des aires marines protégées et Université de Montpellier II, 2015)

« Ce site permet la reproduction d'espèces migratrices vulnérables (Alose feinte, Lamproie marine), en forte régression depuis la prolifération des ouvrages sur les cours d'eau. Ce site permet de faire le lien entre l'affluent Orbieu et la mer et de disposer ainsi pour les poissons d'un système fluvial complet (sur deux sites) depuis le haut du bassin versant jusqu'à la mer. L'extension en mer permet également d'intégrer les zones de regroupement avant la remontée des poissons vers leurs frayères.

Les espèces et les habitats naturels dont la conservation est prioritaire sont :

- les forêts à *Salix alba* et *Populus alba*,
- l'Alose feinte du Rhône ;
- la Cordulie splendide ;
- le Coralligène ;
- les Prés salés méditerranéens ;
- le Toxostome ;
- la Cordulie à corps fin.

Le Document d'objectifs doit permettre de préserver ces enjeux en prenant en compte les activités socio-économiques. Pour cela, les objectifs de développement durable suivants ont été identifiés :

- Favoriser un équilibre naturel du cours d'eau,
- Préserver et restaurer une mosaïque de milieux,
- Dynamiser l'appropriation locale du site,
- Améliorer la connaissance du site. »

Le tableau ci-après liste les habitats et espèces à l'origine de la désignation de la ZSC FR9101436 – Cours inférieur de l'Aude (source Formulaire Standard de Données FSD accessible sur le site de l'INPN).

Une colonne statue sur la présence/absence de chaque habitat et espèce au sein de la zone d'étude, c'est-à-dire l'ensemble que forment la zone d'emprise directe du projet, d'une part, et la zone d'influence potentielle probable du projet, d'autre part.

Pour les espèces jugées absentes de la zone d'étude, il est assumé que le projet ne leur portera aucune incidence. Il n'apparaît donc pas de nature à remettre en cause leur état de conservation à l'échelle du site Natura 2000 étudié ici.

Pour les autres espèces, une évaluation est proposée dans la suite du texte.

Tableau 9 : Habitats ayant permis la désignation de la ZSC Cours inférieur de l'Aude et soumis à l'évaluation des incidences

CODE ET DENOMINATION	SUPERFICIE (HA) (% DE COUVERTURE)	REPRESENTATIVITE	SUPERFICIE RELATIVE	CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE	PRESENCE DANS LA ZONE D'ETUDE
1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	2981,3 (55,88 %)	Excellente	$100 \geq p > 15 \%$	Bonne	Bonne	Non
1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	0,82 (0,02 %)	Significative	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Bonne	Non
1170 - Récifs	57,72 (1,08 %)	Significative	$2 \geq p > 0 \%$	Moyenne	Significative	Non
1410 - Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)	2,62 (0,05 %)	Non significative	-	-	-	Non
1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Sarcocornietea fruticosi</i>)	6,38 (0,12 %)	Significative	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Bonne	Non
2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	0,13 (0 %)	Non significative	-	-	-	Non
3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	1,07 (0,02 %)	Non significative	-	-	-	Non
3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	0,05 (0 %)	Non significative	-	-	-	Non
3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	0,71 (0,01 %)	Non significative	-	-	-	Non
92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	197,83 (3,71 %)	Bonne	$15 \geq p > 2 \%$	Moyenne	Bonne	Non
92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)	6,14 (0,12 %)	Significative	$2 \geq p > 0 \%$	Moyenne	Significative	Non
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	3,63 (0,07 %)	Non significative	-	-	-	Non

Tableau 10 : Espèces ayant permis la désignation de la ZSC Cours inférieur de l'Aude et soumis à l'évaluation des incidences

ESPECE	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE	PRESENCE DANS LA ZONE D'ETUDE
<i>Tursiops truncatus</i> – Grand dauphin commun	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Population non isolée dans son aire de répartition élargie	Significative	Non
<i>Rhodeus amarus</i> – Bouvière	Non significative	-	-	-	Non
<i>Parachondrostoma toxostoma</i> – Toxostome	Non significative	-	-	-	Non

ESPECE	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE	PRESENCE DANS LA ZONE D'ETUDE
<i>Macromia splendens</i> – Cordulie splendide	Non significative	-	-	-	Non
<i>Oxygastra curtisii</i> – Cordulie à corps fin	Non significative	-	-	-	Oui
<i>Gomphus graslinii</i> – Gomphe de Graslin	Non significative	-	-	-	Non
<i>Petromyzon marinus</i> – Lamproie marine	Non significative	-	-	-	Non
<i>Alosa fallax</i> – Alose feinte atlantique	$15 \geq p > 2 \%$	Moyenne	Population non isolée dans son aire de répartition élargie	Significative	Non
<i>Caretta caretta</i> – Tortue Canouanne	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Population non isolée dans son aire de répartition élargie	Significative	Non
<i>Myotis blythii</i> – Petit Murin	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Population non isolée dans son aire de répartition élargie	Bonne	Oui, potentielle

4.2. Lien entre les habitats et populations du site et la zone d'étude

Par rapport aux espèces recensées ou potentielles dans notre zone d'étude, 2 sont répertoriées au sein du formulaire standard des données du site Natura 2000 : la Cordulie à corps fin et le Petit Murin.

Cas de la Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii* :

La Cordulie à corps fin a fait l'objet de comptages d'imagos au niveau de plusieurs stations et lors de deux campagnes. Elle est alors considérée, par les auteurs de l'étude spécifique, comme omniprésente sur le site car elle a été répertoriée sur la majorité des stations évaluées pour la présence des odonates d'intérêt communautaire (DocOb, 2015). Cette population de l'Aude aval est estimée comme représentant un fort enjeu de conservation. Cependant, au sein du FSD consulté, la population de cette espèce n'est pas jugée significative au sein du site.

Des campagnes de comptages des exuvies au niveau des berges peuvent seules permettre d'avoir une estimation de l'importance de la population sur le site ; cette méthode a été généralement utilisée au niveau d'autres sites Natura 2000.

Pour notre part, nous estimons que la population de Cordulie à corps fin est bien significative au sein du site mais ses effectifs y demeurent faibles comparativement à d'autres fleuves côtiers de la région : Vidourle, Lez, Hérault, Orb, etc.

Les secteurs proches des travaux (petite zone au nord passant sous le pont d'une voie de chemin de fer) sont déjà très artificialisés (zone rudérale sans ripisylve développée en rive), il n'y a donc vraisemblablement que peu de risques que des habitats larvaires ou des individus de cette espèce soient détruits par le projet.

L'incidence du projet sur l'état de conservation de la population de Cordulie à corps fin ayant permis la désignation de la ZSC FR9101436 – Cours inférieur de l'Aude est jugée négligeable à nulle.

Cas du Petit Murin *Myotis blythii* :

Il n'y a pas de données spécifiques aux chiroptères dans le DocOb. Par ailleurs, nous n'avons pas conduit d'inventaires spécifiques relatifs aux chauves-souris lors de ce diagnostic écologique. Les données du SINP ne livrent pas d'observations de cette espèce qui auraient été réalisées sur la commune de Moussan. Dans tous les cas, cette espèce est probablement bien représentée et assez communément contactée localement (nombreuses communes avec des observations autour de Moussan, données SINP). Elle utilise les friches et pelouses sèches méditerranéennes comme terrains de chasse (orthoptères surtout) et les éléments éco-paysagers structurants au sein des matrices agricoles pour se déplacer. Elle gîte essentiellement en milieu souterrain ou au sein des habitations.

Compte tenu de l'ampleur du projet et de l'écologie de l'espèce, seules d'infimes portions d'éventuels territoires de chasse (lisières pelouses-vignes), ou de corridors de transit, de quelques individus pourraient être altérés par le projet, et ce, de façon temporaire (reconstitution des habitats après enfouissement des canalisations). Il n'y a donc vraisemblablement pas de risque de destruction d'un corridor de transit ou d'un territoire de chasse entier de l'espèce. Il n'y a, par ailleurs, aucun risque de destruction d'individus ou de gîtes.

L'incidence du projet sur l'état de conservation de la population de Petit Murin ayant permis la désignation de la ZSC FR9101436 – Cours inférieur de l'Aude est jugée négligeable.

Tableau 11 : Récapitulatif des niveaux d'incidences des travaux sur les habitats et les espèces soumises à l'évaluation

HABITATS/ESPECES	NATURE DE L'INCIDENCE	NIVEAU D'INCIDENCE
<i>Oxygastra curtisii</i> – Cordulie à corps fin	Perte d'une zone de repos ponctuel	Négligeable à nulle
<i>Myotis blythii</i> – Petit Murin	Perte d'un habitat de chasse ponctuel	Négligeable à nulle

4.1. Mesures d'évitement et de réduction

Le niveau d'incidence des travaux est négligeable à nul sur l'ensemble des espèces ayant permis la désignation du site Natura 2000 étudié ici. Il n'est pas jugé significatif.

Aucune mesure d'évitement et de réduction ne se révèle nécessaire.

4.2. Analyse des incidences résiduelles

Considérant qu'aucune mesure d'évitement et de réduction n'est nécessaire, les niveaux d'incidences résiduelles sont identiques aux niveaux d'incidences brutes du projet. Il convient de se reporter au tableau 11 ci-avant.

4.3. Conclusion de l'évaluation complète des incidences Natura 2000

Le lien écologique entre les populations d'espèces d'intérêt communautaire qui utilisent de manière exclusive le site pour leur développement et la zone d'étude reste très limité, même pour les deux espèces potentiellement présentes. Ce projet d'aménagement, de par son ampleur, relativement restreinte et sa localisation au sein d'une matrice agricole intensive, n'est pas de nature à remettre en cause l'état de conservation des populations de ces espèces fréquentant ou habitant le site Natura 2000 ; nous pouvons conclure que le projet n'est pas susceptible d'infliger une dépréciation notable de

l'état de conservation des populations locales des deux espèces évaluées ici et ayant permis la désignation de la ZSC.

Aussi, le projet, dans son ampleur et au vu de son implantation, n'est vraisemblablement pas de nature à porter atteinte à l'intégrité et aux objectifs de conservation de la ZSC FR9101436 – Cours inférieur de l'Aude.